

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU LUNDI 21 MARS 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la Salle d'Honneur de la Mairie, ce lundi 21 Mars 2022 à 18h30, sous la présidence de Jean-François CARON, Maire.

Etaient absents excusés et avaient donné procuration : Dominique DA SILVA, Patrick PIQUET-BACQUET, Chantal GUILBERT, Marjorie MATHE, Sophie FAILLY

Etait absent : Christophe BASSEZ

Après avoir désigné Mélanie RYCKEWART, Secrétaire de Séance, et approuvé le compte-rendu de la séance du 29 Janvier 2022, l'assemblée passe à l'examen des différentes affaires portées à l'ordre du jour.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- **Prend acte** des décisions prises par délégation dans le cadre de l'Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- DEC 02/2022 : Ligne de trésorerie interactive

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier de Lens Municipale de l'exercice 2021 pour le budget principal Commune

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier de Lens Municipale de l'exercice 2021 pour le budget annexe Lotissement Faidherbe

- **Approuve** le compte de gestion du trésorier de Lens-Municipale de l'exercice 2021 pour le budget annexe Production énergie photovoltaïque

*Monsieur le Maire sort de la salle durant l'approbation du compte administratif. Geoffrey MATHON prend la Présidence de l'assemblée*

- **Approuve** le compte administratif exercice 2021 du budget principal Commune

- **Approuve** le compte administratif exercice 2021 du budget annexe Lotissement Faidherbe

- **Approuve** le compte administratif exercice 2021 du budget annexe production photovoltaïque

*Retour de Monsieur le Maire dans la salle*

- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget principal Commune

- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe Lotissement Faidherbe
- **Décide** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 du budget annexe production photovoltaïque
- **Approuve** le bilan de la politique foncière 2021
- **Approuve** le bilan des actions de formation des élus financées par la commune pour l'année 2021
- **Approuve** le rapport du Maire sur l'emploi de la Dotation de Solidarité Urbaine au titre de l'exercice 2021
- **Vote** le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire
- **Accepte** la participation financière du Département au titre du fonctionnement des équipements sportifs utilisés par les collèges, soit pour la ville de Loos-en-Gohelle : la Salle Varet et le Dojo
- **Accepte** l'avenant au contrat de prêt souscrit auprès de la banque postale par la SAS Mine de Soleil pour les besoins de financements liés à la pose de panneaux photovoltaïques et garanti par la Commune
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention concernant l'avance consentie à la SAS Mine de Soleil par un apport en compte courant d'associés
- **Approuve** le principe de cession à titre gratuit du véhicule immatriculé DZ 066 DN à l'Association Artois Secourisme
- **Accepte** la modification du tableau des effectifs pour le bon fonctionnement des services
- **Décide** de payer à l'association « Œuvre du Livre du Liévinois » une subvention de 25 Euros par enfant loossois fréquentant le Lycée Léo Lagrange (section générale) de Bully-les-Mines et le Lycée Henri Darras de Liévin, pour l'année 2021
- **Emet** un avis favorable sur la vente par le bailleur SIA Habitat du bien situé 67 Avenue André Dubois
- **Décide** de recourir à la procédure de transfert d'office dans le domaine public communal des voiries et réseaux des parcelles cadastrées AM 6, 59 et 19 sises Rues Jean Leroy et Paul Bert et d'ouvrir l'enquête publique
- **Approuve** le renouvellement de la convention cadre et ses annexes et adhésion à la mission d'accompagnement dans la mise en œuvre du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) dans le cadre du service mutualisé ADS de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
- **Décide** d'arrêter le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme
- **Informations et questions diverses :**
  - Motion de soutien à l'Ukraine

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Loos-en-Gohelle, le 22 Mars 2022

Geoffrey MATHON,  
Adjoint au Maire,  
Par délégation